



ECOLE DE GOLF

ANNÉE 2026 / 2027



119bis Route de Sain-Bel, 69160 Tassin
contact@golf-lyon-tassin.fr
04 78 35 35 35

SOMMAIRE



QUI SOMMES NOUS ?

TARIFS 2026 / 2027

INSCRIPTION ECOLE DE GOLF

LICENCE 2026 / 2027

CALENDRIER 2026 / 2027

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis sa création en 2016, le Golf de Lyon-Tassin est devenu le centre d'entraînement de référence de tous les golfeurs, petits et grands, débutants ou confirmés, désireux de progresser.

UNE ÉQUIPE DE 2 ENSEIGNANTS

Tous deux diplômés d'État, nos enseignants assurent l'encadrement et le perfectionnement : cours à thèmes, parcours accompagnés, stages individuels ou collectifs, école de golf ou cours particuliers...

Autant de formules à la carte pour découvrir, apprendre le golf et améliorer votre swing. Cette année, **Jean-Luc** continuera d'accompagner nos jeunes sur les groupes **Kids** et **Loisir**. **Romain** continuera de faire évoluer le groupe **Performance**.

LE GOLF LYON TASSIN C'EST

- 1 practice de 30 postes, 230 m de longueur, équipé avec la technologie Trackman.
- 1 pitch & putt de 9 trous (590 m) homologué FFGolf
- 1 zone de 1200 m² de putting greens avec différents niveaux
- 1 zone de sortie de bunker

LES AVANTAGES

- Seau de balles à 3,5 € au lieu de 6 €+ prêt du matériel si besoin.
- Réduction sur les cours individuels : forfait de 5 x 1h de cours à 235€ au lieu de 285€.
- Stages collectifs organisés lors des vacances de Toussaint, février, Pâques et d'été, à des tarifs avantageux.
- Paiement en 2 fois sans frais.
- Accès illimité au parcours de Tassin (en étant accompagné par un adulte avant l'âge de 14 ans)
- Accès illimité au parcours du golf de La Sorelle (accompagnement des parents nécessaire)

LES OBJECTIFS DE L'ECOLE DE GOLF

- Développer les valeurs sportives, éducatives et humaines.
- Développer la coordination et la technique de chacun.
- Apprendre à respecter les consignes : sécurité, étiquette, environnement, les autres...etc.
- Préparation à la compétition et aux championnats. (Trophée des gones, Junior Cup, compétitions de club... pour ceux qui le souhaitent).
- Remise des drapeaux Golf permettant à votre enfant de connaître son niveau et de se challenger (passages en décembre et juin).

TARIFS 2026 / 2027

Chaque groupe sera composé d'un **minimum de 8 enfants** et d'un **maximum de 12 enfants**.

Les groupes **Kids** et **Loisir** sont encadrés par **Jean-Luc PREMEL**.

Les groupes **Performance** sont encadrés par **Romain MABILON**.

— GROUPE **KIDS**

DE **5 ANS À 7 ANS**

DURÉE DES COURS : **45 MINUTES**

COURS LE :

- **SAMEDI DE 11H À 11H45**

26 SÉANCES ANNUELLES

LICENCE **NON OBLIGATOIRE**

370 €



— GROUPE **LOISIR**

DE **8 ANS À 18 ANS**

DURÉE DES COURS - **1 HEURE**

COURS LE **MERCREDI À 14H OU SAMEDI À 10H**

OU DIMANCHE À 11H

26 SÉANCES ANNUELLES

LICENCE **OBLIGATOIRE**

490 €



— GROUPE **PERFORMANCE**

DE **8 ANS À 18 ANS**

DURÉE DES COURS - **1 HEURE 30 MINUTES**

COURS LE **MERCREDI À 15H OU SAMEDI À 15H**

26 SÉANCES ANNUELLES

LICENCE **OBLIGATOIRE**

630 €



INSCRIPTION

ECOLE DE GOLF

LICENCE FFGOLF

Création de licence

Renouvellement de licence

ENFANT

Nom - _____

Prénom - _____

Date de naissance - _____

Adresse - _____

REPRÉSENTANT LÉGAUX

Nom - _____

Prénom - _____

Téléphone - _____

Mail - _____

Lien de parenté - _____

Nom - _____

Prénom - _____

Téléphone - _____

Mail - _____

Lien de parenté - _____

LES COURS DÉBUTERONT LE **16/09/2026** JUSQU'AU **13/06/2027**.
UNE **TRÊVE HIVERNALE** SUR LE MOIS DE **FÉVRIER** AURA LIEU.

ABONNEMENT CHOISI - 26 SÉANCES / AN

KIDS - 45mns / semaine - **370€ par an**

SAMEDI À 11H

LOISIR - 1h / semaine / **490€ par an**

MERCREDI À 14H SAMEDI À 10H DIMANCHE À 11H

PERFORMANCE - 1h30 / semaine / **630€ par an**

MERCREDI À 15H SAMEDI À 15H



LICENCE 2026/2027

En attente des tarifs des licences 2026 – 2027.

Pour information, les tarifs 2025 – 2026 étaient les suivants :

Nés à partir de 2013 : 31 €

Nés entre 2007 et 2012 : 24 €

Civilité : M. Mme

Nom - _____

Prénom - _____

Né(e) le - _____

N° licence (si existant) - _____

Nationalité - _____

Adresse postale - _____

Code postal - _____

Ville - _____

Pays - _____

E-mail - _____

Tél. mobile - _____

Signature du licencié(e)

(ou de son représentant légal si mineur(e))

CALENDRIER 2026/2027

COMPÉTITION DE CLASSEMENT (COURS MAINTENUS)

COMPÉTITION LOISIR (COURS MAINTENUS)

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

LÉGENDE

COURS

VACANCES SCOLAIRES

12 13 14 15 16 STAGES JUNIOR

COMPÉTITION DE CLASSEMENT (COURS MAINTENUS)

COMPÉTITION LOISIR (COURS MAINTENUS)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT

1 - OBJET

Le présent contrat a pour objet l'inscription à l'école de golf du Golf Lyon Tassin de l'élève et de définir les engagements de chacune des parties et d'en fixer les modalités et conditions pour la saison scolaire 2026/2027.

2 - LES ENGAGEMENTS DU GOLF

L'adhésion à l'école de golf comprend :

- L'enseignement encadré par l'équipe de l'Académie du Golf Lyon Tassin
- La mise à disposition des balles de practice et du matériel durant les cours

Les cours sont proposés les mercredis, samedis et dimanches, pour une durée allant de 45 minutes à 1h30, selon le niveau et le groupe.

À noter :

- En cas de pluie, les cours pourront être maintenus au sein du club-house pour des séances théoriques portant sur les règles du jeu et l'étiquette, à la discrétion de l'enseignant.
- En cas de fermeture totale ou partielle des installations (notamment en cas d'intempéries exceptionnelles), les cours seront annulés. Aucun report ne pourra être accordé dans ce cas de force majeure.

3 - ENGAGEMENT ATTENDU DE L'ELEVE ET REGLEMENT DE L'ECOLE DE GOLF

Engagements attendus de l'élève :

- Assiduité aux cours : la présence aux cours de golf est obligatoire, sauf en cas de contre-indication médicale justifiée par un certificat. Le respect des horaires est impératif ; tout retard important peut entraîner un refus de participation au cours.
- Participation aux compétitions : en cas de sélection officielle, la présence de l'élève est obligatoire, que ce soit pour des compétitions individuelles ou par équipes.
- Dossier administratif : avant le **30/09/2026**, l'élève devra avoir acquis sa licence FFGolf 2025 et/ou 2026, et avoir transmis un dossier complet.

Règlement de l'école de golf :

- Ponctualité des parents : en cas de retards répétés du parent à la fin des cours, le golf se réserve le droit d'exclure l'enfant de l'école de golf.
- Comportement exemplaire exigé :
 - Respect de l'étiquette sur l'ensemble du site.
 - Les casquettes et visières doivent être retirées à l'intérieur du club-house.
 - Les t-shirts et jeans sont déconseillés.
 - Sur le parcours : il est attendu des élèves qu'ils ratissent les bunkers, posent les drapeaux sans les laisser tomber, remettent les divots et évitent de courir sur les greens.
- Tenue adaptée à la météo :
 - En cas de pluie ou de froid : prévoir vêtement de pluie, bonnet, pull, etc.
 - En cas de chaleur : une bouteille d'eau est indispensable.
- Matériel requis :
 - L'élève doit toujours avoir avec lui des balles de jeu, des tees pour le parcours, ainsi que des tees en plastique pour le practice.

Le respect de ces règles est applicable sur l'ensemble des installations golfiques. Chaque élève représente l'image du Golf Lyon Tassin et se doit de véhiculer les valeurs de respect, de rigueur et de fair-play.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'élève s'engage également à :

- Se conformer au règlement de l'inscription, qui conditionne son accueil à l'école de golf.
- Fournir un dossier administratif complet.
- Respecter le règlement intérieur du Golf Lyon Tassin.

4 - RESPONSABILITE DE L'ECOLE DE GOLF ET DES PARENTS

Encadrement et responsabilité en dehors des cours :

Il est entendu que l'élève n'est plus sous la responsabilité des enseignants du Golf en dehors des horaires précis du cours auquel il est inscrit.

Les parents s'engagent à :

- Accompagner leur enfant jusqu'au lieu de rendez-vous de l'école de golf en début de séance.
- Venir le récupérer à cet endroit à la fin du cours.

En cas d'absence d'un responsable à la fin du cours :

- L'enfant sera accueilli temporairement au club-house.
- Au-delà d'une heure de retard, les autorités compétentes pourront être contactées afin d'assurer la sécurité de l'enfant et son retour à domicile.

Si une tierce personne doit venir chercher l'enfant :

- Les parents devront informer l'enseignant à l'avance, en lui remettant une autorisation écrite mentionnant l'identité complète de la personne concernée.
- Cette personne devra présenter une pièce d'identité, qui sera vérifiée lors de sa venue.

8 - SANCTIONS

indépendamment des éventuelles sanctions disciplinaires relevant de la Commission Disciplinaire de la FFGolf, tout manquement aux engagements prévus dans le présent contrat, qu'il soit le fait de l'élève ou de son représentant légal, pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'école de golf.

En cas de défaut de paiement, et à défaut de régularisation dans un délai d'un (1) mois suivant une mise en demeure, l'élève sera exclu de l'école de golf.

Le Golf se réserve alors le droit d'engager toute procédure légale de recouvrement pour obtenir le règlement des sommes dues.

9 - LECTION DE DOMICILE / REGLEMENT DES LITIGES

Les parties élisent domicile à l'adresse mentionnée en en-tête du présent contrat.
Toute modification d'adresse devra être notifiée par écrit à l'autre partie.

Le présent contrat est régi exclusivement par le droit français.

En cas de litige relatif à l'interprétation, l'exécution, l'application ou la résiliation du contrat, les parties s'engagent à tenter une résolution amiable dans un délai de 30 jours avant toute action judiciaire.

En cas d'accord amiable, les parties s'engagent à formaliser celui-ci par un accord transactionnel et confidentiel.

À défaut de résolution amiable dans le délai imparti, le litige sera porté devant le tribunal compétent.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), **[Nom et prénom du parent ou tuteur légal]** :

Autorise gracieusement le Golf Lyon Tassin, à utiliser le nom, le prénom, ainsi que des photographies, captations vidéo ou images de : **[Nom et prénom de l'enfant]** :

Conformément aux dispositions légales relatives au droit à l'image, j'autorise la Société à fixer, reproduire, représenter et diffuser ces images dans le cadre des activités du Golf.

Les photographies et vidéos pourront être utilisées, en tout ou en partie, sur tout type de support existant ou à venir, notamment :

- Sites internet du Golf et du Groupe Bluegreen
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, YouTube, etc.)
- Emailings, dossiers de presse, documents pédagogiques, affiches
- Reportages ou diffusions télévisées

La Société s'interdit expressément toute utilisation de ces images qui pourrait porter atteinte à la vie privée, à la réputation de l'enfant ou à son intégrité, et exclut toute exploitation à caractère diffamatoire, raciste, xénophobe, pornographique ou préjudiciable.

Je reconnais avoir été pleinement informé(e) de mes droits et déclare ne prétendre à aucune rémunération pour l'utilisation des images précitées.

Cette autorisation est donnée à titre gratuit, pour une durée de 5 (cinq) ans, et pour une exploitation dans le monde entier.

Je certifie que l'enfant n'est engagé par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Je conserve la possibilité de révoquer cette autorisation à tout moment, par écrit, auprès de la Direction du Golf.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes, les tribunaux français seront seuls compétents.

JE SOUSSIGNÉ **DÉCLARE AVOIR REÇU LES CONSIGNES LISTÉS CI-DESSUS ET LES ACCEPTER SANS RÉSERVE.**

FAIT EN **DOUBLE EXEMPLAIRE** À TASSIN-LA-DEMI-LUNE

LE / / 2026

L'ABONNÉ

SIGNATURE, précédé de la mention
"Lu et Approuvé"

LE REPRÉSENTANT DU GOLF

NOM / PRÉNOM / FONCTION
SIGNATURE, précédé de la mention
"Lu et Approuvé"